



Conseil d'administration du 25 septembre 2014 Actes manqués

1

L'ordre du jour de ce conseil n'était pas, initialement, très étoffé. L'actualité récente en a changé le contexte, après les menaces de la FNCOFOR d'abandonner le régime forestier et l'ONF et l'annonce de la rupture du COP fin 2015, avec une année d'avance.

Dès l'ouverture de la séance, les sujets administratifs, (cahier des charges des concessions - cahier des clauses pour les relocations des baux de chasse) sont réglés en quelques minutes.

Une résolution porte ensuite le montant des frais de déplacements pour les nuitées, **de 60 à 70 €** pour les villes de métropole. Cette disposition fait suite à une demande exprimée par le SNPA FO lors du précédent Conseil, suite à l'augmentation de ce taux au ministère de l'Agriculture. Le SNPA remercie le Président d'avoir inscrit ce point à l'ordre du jour de la séance du Conseil de ce jour.

L'essentiel de la matinée va être maintenant consacré à l'étude des conséquences induites par les annonces de ces derniers jours et par quelques éléments de contexte.

Un rapport de la Cour des Comptes traitant de l'ONF entre 2009 et 2012 vient d'être rendu public. Il fait un certain nombre de constats et de recommandations quant à la gestion et au fonctionnement de l'Etablissement. Le Premier Ministre et le DG de l'ONF ont répondu, chacun pour sa part, au Président de la Cour des Comptes.

A l'appel de plusieurs organisations syndicales, une manifestation des personnels de l'ONF a lieu ce 25 septembre devant la Tour et réunit quelques centaines de personnes et presque 100 CRS chargés, dans un dispositif

musclé de protéger l'accès de la Tour et de la salle du Conseil d'Administration.

JY CAULLET propose de recevoir, au sein du CA, une délégation de chacune des organisations syndicales, puis de reprendre les débats du Conseil, pour aboutir à des propositions en fin de séance.

L'expression des personnels (encadrement y compris) est homogène et condamne l'improvisation totale dans la méthode, les fortes inquiétudes générées et la crise de confiance qui en découle, notamment vis-à-vis de l'Etat.

La FNCOFOR explique sa position par une longue déclaration (*jointe au compte-rendu*). Notons qu'il subsiste une forte ambiguïté entre des propos qui se veulent rassurants sur l'affirmation de vouloir conserver le régime forestier et l'ONF comme gestionnaire unique, et certaines menaces à peine voilées en cas d'augmentation sensible de la contribution des communes forestières au financement du régime forestier.

Comme le fera remarquer un représentant des ouvriers forestiers, ou encore le Président de la FNB, la FNCOFOR ne représente cependant qu'une moitié des communes forestières et in fine, personne ne peut imposer véritablement à un Maire qui reste souverain dans sa commune. D'autre part, il existe, depuis

longtemps déjà, d'autres courants que celui de la FNCOFOR parmi les communes forestières.

La marge de manœuvre est donc étroite, et la situation devient difficilement tenable dans le cadre du COP actuel. L'Etat a donné, stupidement ou de façon machiavélique, le premier coup de canif et tout le monde se déchire maintenant.

Les risques d'une augmentation des frais de garderie sont, que les Communes modulent à la baisse les travaux forestiers, ce qui, de toutes les manières, impactera directement, l'ONF et l'emploi d'une façon ou d'une autre. Même inquiétude du côté des acheteurs. Si les communes ne gagnent plus assez avec le bois, certaines peuvent se résoudre à ne pas sortir le bois, s'exonérant au passage des frais de garderie.

Pour sortir de la situation de crise, l'ONF propose de prendre en charge les 20 M€ escomptés par Bercy en 2015, par une baisse de la subvention d'équilibre, rendue possible par de bonnes recettes de bois.

Nul doute que le Budget et l'Etat sauront s'en rappeler.

On peut craindre tout d'abord que cette mesure « exceptionnelle » de sauvegarde, prise en urgence par l'ONF, qui n'était responsable de rien dans cette affaire, pour éviter l'explosion, crée un précédent « fâcheux ».

Soit l'ONF est un établissement public, trop fortement endetté au regard de la Cour des Comptes, et alors ces 20 M€ auraient été plus judicieusement utilisés au remboursement de sa dette.

Soit l'ONF est une entreprise, qui peine à maintenir ses effectifs, au point de ne plus pouvoir rendre tous les services attendus, et là encore, ces 20 M€ auraient trouvé un emploi plus utile. Enfin, comment un établissement dit en difficulté, arrive à trouver 20 M€, presque « au pied de l'arbre » ...

Le Président de l'ONF promet que cela

n'impactera, ni les investissements forestiers, ni le schéma d'emploi prévu, contrairement à ce qu'une rumeur de suppression de 150 à 180 cadres le laissait entendre. Tout de même, la pilule est bien difficile à avaler.

Lors de ces débats, les Tutelles ne vont pas piper mot. Beaucoup de monde autour de la table pour peu de bruit, et en tout cas aucune parole rassurante envers les personnels présents, et qui sont ensuite invités à s'exprimer.

Une déclaration fleuve et un peu décalée du représentant de la CGT va monopoliser notre espace d'expression, auquel le Président décide de mettre un terme car au dehors, les manifestants s'impatientent.

On sent alors que le scénario de cette matinée, orchestrée peut-être pour faire la démonstration de force d'une Direction Générale et d'un Président du Conseil d'administration, rassemblés autour des personnels inquiets (*ou le contraire*) prend un tour inattendu.

Le Président reprend la parole et propose au Conseil de voter une résolution « sortie du chapeau » que tout le monde (*ou presque*) découvre. Ce texte (*joint au compte-rendu*) tente de mettre un peu de cohésion entre les parties après les secousses des derniers jours...

Par ce texte, l'ONF prend « cher » entre le paiement des 20 M€, les baisses d'effectifs et le SDO.

La seule éclaircie pour les personnels serait l'arrêt de la réduction des effectifs en 2017, écrite en dur dans la résolution. Par contre il est écrit aussi que les suppressions de postes en 2015 doivent se faire, qu'il y en aura en 2016, mais combien ? On ne sait pas ! Car le nouveau contrat reste à écrire.

Ce qui est présenté comme une presque victoire dans d'autres écrits de l'ONF, même si c'est indéniablement une bonne nouvelle, reste tout de même une bien faible réponse en regard des demandes des personnels et à tous les efforts prévisibles qu'on va encore

nous demander au travers d'un nouveau contrat.

Le texte de la résolution semble rencontrer un accueil un peu hésitant, mais sera finalement adopté, par le Conseil d'Administration en quelques minutes ... Mais au fait qui l'a écrit ? Car on n'improvise pas non plus, en quelques instants, un texte presque fondateur d'un retour à la confiance et qui balise le chemin de nouvelles négociations, encore élargies, vers la signature d'un COP 2016-2020 dit cette fois de « progrès et de stabilité ».

Vu les circonstances, nous décidons de refuser de voter cette résolution.

Dehors, les choses bougent et l'impatience est grandissante. Après un blocage des CRS, face à quelques-uns qui tentaient de déplacer les barrières, les délégations qui devaient revenir dans l'enceinte du CA, refusent d'entrer et demandent à ce que **tous** les manifestants puissent accéder à la salle du Conseil, ce qui n'est, bien sûr, pas envisageable. Le DG promet alors une audience auprès de la Présidence de la République.

Vu le tour pris par la manifestation, certaines OS décrochent et de son côté, le Président du CA décide de clore la séance, nous empêchant, au passage, d'avoir une expression en séance. Vous trouverez en p.j., notre déclaration transmise à tous les administrateurs.

En conclusion, voici un Conseil d'administration bien chahuté, vécu par notre représentant comme une succession d'actes manqués.

Les manifestants tout d'abord qui avaient visiblement le soutien du Président et de la Direction, n'ont peut-être pas su en rester à l'image donnée en début de matinée d'un engagement fort pour la gestion publique d'un Etablissement public.

La FNCOFOR, qui a surpris jusqu'au Président du CA, par ses réactions vives, lors des premières annonces, se sort du jeu lorsqu'il s'agit de calmer une situation qui devient explosive. La déclaration FNCOFOR faite en séance ne rassure pas spécialement et ne garantit rien, tout en demandant encore des efforts à l'opérateur. On peut comprendre un souci de transparence, mais il doit être réciproque et stable.

Les Tutelles ensuite, qui ont gardé un lourd silence, durant toute la matinée, et sont sorties sous les huées des manifestants : attitude qui en dit long sur la considération qu'elles ont pour l'ONF, alors qu'elles ont, pour certaines d'entre elles, déclenché la crise.

Le Président du CA enfin, qui fait passer, en urgence, un texte qui ne pourrait être fédérateur qu'après négociation et amendements, sauf à s'exonérer en final de toute adhésion, même partielle.

Il faut, a dit Jean-Yves CAULLET, donner l'image de la confiance dans le régime forestier et apporter une réponse solidaire à ceux qui veulent casser l'ONF. Qu'il dise vrai et que nous soyons tous entendus, au-delà de ces actes manqués.